



Un nouvel outil pour les demandes de soins



Afin que nous puissions utiliser cet outil avec tous au plus vite, nous vous demandons simplement de créer un compte et de télécharger l'application si ce n'est pas déjà fait.

Pour ce faire c'est très simple :

1. **A partir d'un ordinateur**, allez sur <https://www.visitadom.fr/praticien/inscription>
2. Remplissez les champs demandés. Vous recevrez un mail de vérification. Il suffira de cliquer sur le lien pour valider votre compte.
3. Se connectez sur le site Visitadom.fr avec les identifiants que vous avez choisis : adresse mail et mot de passe.
4. Suivez les étapes pour compléter votre profil public et **définir votre zone de tournée**. C'est très important pour recevoir de notre part les demandes dans votre secteur uniquement. Afin d'être identifié comme adhérent merci de rajouter CPTS Aix Sainte-Victoire dans votre description.
5. Une fois votre compte créé, **téléchargez l'application** Visitadom Praticiens sur App store ou Google Play selon si vous utilisez un téléphone mobile Apple ou Android.
6. Sur votre téléphone, connectez-vous à l'application Visitadom avec vos identifiants, ce sont les mêmes que sur le PC.

C'est fini, vous recevrez nos demandes dans les notifications. A vous d'accepter ou refuser.



Notre CPTS a choisi un nouvel outil pour la transmission des demandes de soins auprès de tous nos adhérents. En effet, pour assurer la sécurité des données transmises et fluidifier le process, nous avons choisi la solution **VISITADOM**.

- Une plateforme pour nous afin d'envoyer des demandes en nombre à nos adhérents en mettant toutes les informations « patients »
- De votre côté une application qui vous notifie de la réception des demandes et qui vous permet de les accepter ou les refuser en instantanée.

Cet outil est gratuit pour vous comme pour nous.